

Info Cultures maraîchères

14/2026

6 mai 2026

Prochaine édition le 13.05.2026

Table des matières

Bulletin PV Cultures maraîchères 1

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Le vol d'invasion de la noctuelle gamma (*Autographa gamma*) a commencé sur le Plateau. Le motif gamma sur les ailes antérieures (flèche sur la photo d'Agroscope) est typique de cette espèce.



Photo 2: Dans nos pièges à phéromones, la présence de la confuse (ou goutte d'argent, *Macdunnoughia confusa*) est le fruit d'une capture fortuite (photo: Agroscope).



Photo 3: Papillon de la noctuelle des moissons (*Agrotis segetum*) capturé ces jours dans un piège à phéromones de la région de Baden (AG). Cette espèce hiverne sous nos latitudes (photo: Agroscope).



Photo 4: Papillon de la noctuelle baignée (*Agrotis ipsilon*) sur une bette à côtes, photographiée durant l'été 2025. En anglais, son nom renvoie à une « épée noire » désignant un détail typique de l'espèce, la tache noire ornant ses ailes antérieures (flèche sur la photo d'Agroscope). Cette espèce de noctuelle n'hiverne pas chez nous. Aucune capture n'a été signalée jusqu'ici cette année.



Photo 5: Au cours de la semaine passée, nous avons capturé les deux premiers adultes de punaise marbrée (*Halyomorpha halys*) dans le piège à phéromones installé dans la région de Baden (AG). Dans les régions fréquemment infestées, une migration vers les cultures n'est pas exclue. Il convient de rester attentif à d'éventuelles invasions (photo: Agroscope).



Photo 6: Le vol d'invasion du puceron vert du pêcher (*Myzus persicae*) a commencé (photo: Agroscope). Une fois installées dans les cultures de poivrons sous verre et dans les cultures de brassicacées de plein champ, les colonies de ce ravageur peuvent proliférer très rapidement. Il est recommandé de contrôler les cultures.





Photo 7: Dans les régions couramment infestées, les premières cécidomyies du chou (*Contarinia nasturtii*) émergent maintenant des champs de choux et de colza de l'année passée. Surveillez dès que possible l'évolution du vol de ce ravageur (photo du 5 mai 2026 d'Agroscope).

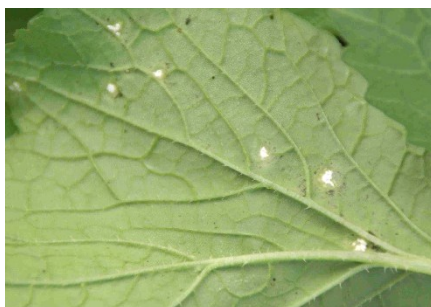


Photo 8: Des attaques de rouille blanche (*Albugo candida*) sont susceptibles de se produire ces jours sur les brassicacées à feuilles non cirées (par exemple les radis rouges ou les radis longs). À la face inférieure des feuilles, on peut observer sur les zones atteintes le feutrage blanc des sporanges du pathogène (photo: Agroscope).



Photo 9: Dégâts de grande ampleur causés par des corvidés dans un culture de salades (photo: Adrian Meuwly, Grangeneuve, Posieux). Il est recommandé d'alterner les méthodes d'effarouchement (par exemple rubalises, épouvantails, appareils à détonations, bandes d'enregistrements sonores, filets, voiles etc.) afin de prévenir une accoutumance.



Photo 10: Le vol principal de la première génération de la mouche de la carotte (*Psila rosae*) se poursuit. Le seuil de tolérance a également été atteint dans quelques zones tardives de Suisse orientale (photo: Agroscope).



Photo 11: En conditions humides, les attaques de mildiou (*Peronospora viciae* f. sp. *pisii*) sont en forte progression dans les cultures vigoureuses de pois mangetout (photo: Agroscope).



Photo 12 : Lors du contrôle des champs ce lundi, on a découvert les premiers doryphores (*Leptinotarsa decemlineata*) sur des plantes de pommes de terre. Il est recommandé de contrôler les cultures (photo: Agroscope).



Photo 13: Dans plusieurs régions on signale une activité moyennement forte des altises (*Phyllotreta* spp.) (photo: Daniel Bachmann, Strickhof, Winterthur).

Les altises du chou sous les projecteurs

Les jeunes plantes de brassicacées, semis ou plantons, de même que les cultures de choux de Chine, sont particulièrement sensibles aux dégâts causés par les altises du chou. Outre la lutte directe contre ces ravageurs, il est désormais particulièrement important de veiller à créer de bonnes conditions de croissance.

Pour lutter contre les altises dans les cultures de **choux-fleurs** et de **choux à feuilles en plein champ**, on peut appliquer spinosad (divers produits ; **BIO**) avec un délai d'attente d'une semaine. Un traitement aux pyréthriinoïdes est possible avec un délai d'attente de deux semaines sur choux-fleurs et choux à feuilles de plein champ (attention aux PER: autorisation spéciale). Le kaolin (Surround, **BIO**) est autorisé pour lutter contre les altises sur les espèces de choux en plein champ, avec une efficacité partielle.



Photo 14: Adulte ailé du puceron de la laitue dans le cœur d'une plante de salade pommée (photo: Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein).

Les vols d'invasion du puceron de la laitue et du puceron du saule se maintiennent

Le vol principal du puceron de la laitue (*Nasonovia ribisnigri*) est en cours sur le Plateau. De même, on signale dans toutes les régions de culture de carottes un important vol d'invasion de pucerons du saule (*Cavariella aegopodii*). Or, ce dernier est particulièrement redouté dans les cultures de carottes car il est potentiellement vecteur du Carrot red leaf virus (CtRLV). De plus, s'il s'attaque par exemple aux jeunes plantes de céleri, il peut occasionner des rabougrissements du cœur. Contrôlez les cultures et traitez si nécessaire.

Contre les pucerons en cultures de **salades (Asteraceae) de plein champ**, il est recommandé d'utiliser, au cours de la première moitié de la culture, des produits ménageant les auxiliaires, tels azadirachtine A (divers produits ; **BiO** ; délai d'attente 1 semaine). Durant la phase de forte croissance des plantes et jusqu'à la pomaison, on obtiendra une meilleure protection avec la substance systémique : spirotétramate (Movento SC, délai d'attente 2 semaines ; délai d'utilisation : 30.06.2027). En plus, sont autorisés contre les pucerons en cultures de salades (Asteraceae) : lambda-cyhalothrine (Alaxon Spray, Kendo Gold, Kendo Spray, attention aux PER: autorisation spéciale, délai d'attente 2 semaines, délai d'utilisation : 31.10.2026), pyréthrine (Alaxon Gold, BIOHOP DeITRIN, Deril, **BiO**, délai d'attente 3 jours) ou pyréthrine + huile de sésame (divers produits, **BiO**, délai d'attente 3 jours). Contre les pucerons en culture maraîchère en général on peut utiliser: extrait de quassia (BIOHOP DeISAN, Quassan, **BiO**, délai d'attente 3 jours), et la « savon » à base d'acides gras (Oleate 20), le délai d'attente est de 1 semaine. Sont aussi autorisés les acides gras : BIOHOP DeIMON, Lotiq, Natural, Neudosan Neu, Siva 50, Vesol Pro et Vista (**BiO**).



Photo 15: La tête du puceron du saule présente une face bien arrondie, dépourvue de tubercules à la base des antennes. L'abdomen porte une plage vert olive de forme carrée (photo: Agroscope).

Pour lutter contre les pucerons sur **carottes en plein champ**, et en cas de forte pression d'infestation et de croissance rapide de la masse foliaire, le pirimicarbe (Pirimicarb 50 WG, Pirimicarb, Pirimor ; délai d'attente : 1 semaine) ou le spirotétramate (Movento SC ; délai d'attente : 3 semaines ; délai d'utilisation : 30.06.2027) sont recommandés. Un traitement aux pyréthriinoïdes est également possible, avec un délai d'attente de deux semaines sur carottes en plein champ (attention aux PER: autorisation spéciale) ; les substances actives suivantes sont utilisées: cyperméthrine (Cypermethrin, Cypermethrin SF ; -Cypermethrin S (délai d'utilisation : 03.06.2027)-, -Cyperméthrine (délai d'utilisation : 03.06.2027)-), ainsi que deltaméthrine (divers produits) et lambda-cyhalothrine (divers produits).

En culture bio, on peut utiliser, avec un délai d'attente de 3 jours : pyréthrine (Alaxon Gold, BIOHOP DeITRIN, Deril), pyréthrine + huile de sésame raffinée (divers produits) ou l'extrait de Quassia (BIOHOP DeISAN, Quassan). Le délai d'attente est d'une semaine pour les acides gras (Oleate 20); les acides gras BIOHOP DeIMON, Lotiq, Natural, Neudosan Neu, Siva 50, Vesol Pro et Vista sont également autorisés.



Photo 16 : Alignement en chaînette serrée de petites perforations rondes, occasionnées par le charançon de l'oignon. Les morsures entraînent un décollement de l'épiderme dans la zone tissulaire concernée (flèche sur la photo de Zacharias Ulbrich, Strickhof, Winterthur).

Mouches mineuses du poireau et charançons de l'oignon sur les liliacées

Dans plusieurs zones de l'ouest et de l'est du Plateau, on signale une augmentation des dégâts causés par de petites piqûres sur les feuilles d'oignons et de ciboulette. Ces marques sont susceptibles d'être occasionnées par l'activité des adultes de la mouche mineuse du poireau (*Napomyza gymnostoma*) mais aussi des adultes du charançon de l'oignon (*Ceutorhynchus suturalis*). Il est recommandé de contrôler les cultures, particulièrement dans les régions couramment infestées.

La substance active autorisée pour la lutte contre la mouche mineuse du poireau est spinosad (divers produits ; **BiO**; sur **poireaux, oignons, ciboulette**, avec un délai d'attente d'une semaine). Un traitement avec lambda-cyhalothrine (divers produits) (attention aux PER: autorisation spéciale) est également possible : sur **ail, échalote, oignons, poireau** le délai d'attente est de 2 semaines ; sur **herbes condimentaires** il est réduit à 1 semaine. Si nécessaire, protégez vos plantons de poireaux contre la mineuse au moyen d'un filet anti-insectes ou par un traitement.



Photo 17 : Pour comparaison: piqûres de nutrition des femelles adultes de la mouche mineuse du poireau à gauche, et du charançon de l'oignon à droite (photo: Agroscope).

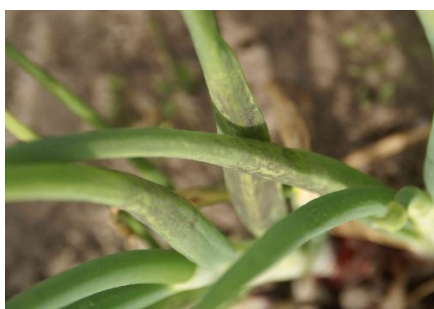


Photo 18: Feutrage dense de sporanges du mildiou dans une culture hivernée d'oignons (photo du 4 mai 2026 par Agroscope).

Forte pression d'infection du mildiou de l'oignon dans les cultures d'oignons hivernés

Dans plusieurs régions, on observe actuellement une expansion massive du mildiou (*Peronospora destructor*) dans les cultures hivernées d'oignons bio. Les conditions météorologiques humides entraînent aussi une augmentation du risque d'infection dans les cultures jusqu'ici indemnes. En conséquence, il est recommandé d'effectuer un traitement préventif.

Contre le **mildiou** sur oignons sont autorisés : cymoxanil (Cymoxanil WG ; délai d'attente 3 semaines), azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top; délai d'attente 2 semaines), azoxystrobine (divers produits; délai d'attente 2 semaines), fluazinam (divers produits, délai d'attente 1 semaine) ainsi que cuivre sous forme d'hydroxyde (Funguran Flow, seulement en plein champ, effet partiel, délai d'attente 3 jours, **BiO**). Sont autorisés provisoirement jusqu'au 30 novembre 2026 contre le mildiou en cultures d'oignons : mandipropamide (Revus, délai d'attente: 3 semaines), métalaxyl M (Fonganil, délai d'attente: 3 semaines), améctrotridine (Enervin SC, Gladiator; délai d'attente: 1 semaine) et oxathiapiproline (Orondis Plus, Zorvec Enicade, Epicaltrin; délai d'attente: 1 semaine).

Attention: contre le mildiou de l'oignon, la substance active oxathiapiproline ne doit être utilisée qu'en mélange en cuve avec une autre substance active.

Réfléchissez dès maintenant à l'élaboration d'une stratégie de traitement respectant strictement la nécessité d'alterner les substances appliquées afin d'éviter l'apparition de résistances.



Photo 19: Amas de ponte de pégomyie (*Pegomya betae*) à la face inférieure d'une feuille de betterave à salade (flèche sur la photo de Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein).

Progression des infestations de mouches de la betterave (pégomyies) et de mouches du céleri

Dans plusieurs zones du Plateau, on a découvert lors du contrôle des cultures de lundi des pontes de pégomyies dans des cultures de betteraves à salades et de bettes. De plus, on signale dans quelques cas une attaque massive de mouches du céleri dans des cultures d'apiacées. Contrôlez les cultures et traitez si nécessaire.

Pour lutter contre les mouches mineuses et les mouches de la betterave sur **bettes à côtes et épinards**, on peut utiliser, avec un délai d'attente d'une semaine, spinosad (Audienz, BIOHOP AudiENZ, Elvis ; **BiO**). Un traitement avec lambda-cyhalothrine (divers produits ; attention aux PER: autorisation spéciale) est également possible : sur **bettes à côtes en plein champ**, sur **betteraves à salades et épinards**, avec un délai d'attente d'une semaine. En plus, est autorisé contre les mouches de la betterave sur **bettes à côtes** : azadirachtine A (divers produits, **BiO** ; délai d'attente : 1 semaine).



Photo 20: Amas de ponte de pégomyie, en agrandissement sous loupe binoculaire (photo: Agroscope). On distingue la structure grossière de l'enveloppe des œufs.

Pour lutter contre les mouches mineuses sur **céleris branches et céleris pommes**, on peut utiliser spinosad (Audienz, BIOHOP AudiENZ, Elvis; délai d'attente 1 semaine), et lambda-cyhalothrine (divers produits, délai d'attente 2 semaines ; attention aux PER: autorisation spéciale).



Photo 21: Nombreuses galeries sous-laminaires étendues creusées par les asticots de la mouche du céleri (*Euleia heraclei*) dans le limbe des feuilles d'une jeune plante de céleri (photo: Agroscope).

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter la banque de données de l'OSAV avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html> .

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Zacharias Ulbrich & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH) Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein (TG) Martin Keller & Esther Mulser, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Adrian Meuwly, Grangeneuve, Posieux (FR) Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins (BE) Vivienne Oggier & Ruth Falkenhahn, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Jan Siegenthaler, Liebegg, Gränichen (AG) Matthias Lutz & R. Total (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni (Agroscope), Silvano Ortelli, Consulenza agricola, Bellinzona (TI) & Pascal Herren (FiBL)
Photos:	photos 1-8, 11, 15, 18, 20-21: C. Sauer, Agroscope; photo 9: A. Meuwly, Grangeneuve, Posieux; photo 10: Agroscope; photo 12: R. Total, Agroscope; photo 13: D. Bachmann, Strickhof, Winterthur; photos 14, 19: B. Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein; photo 16: Z. Ulbrich, Strickhof, Winterthur; photo 17: H.U. Höpli, Agroscope
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Reckenholzstrasse 191, 8046 Zürich, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, cornelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.